

# développement international les formations 2011



## Mission

Développement International  
CCI Entreprises

Zone Aéroportuaire  
Montpellier-Méditerranée

Tél. 04 99 51 52 79 / 80

fax 04 89 06 99 42

international@montpellier.cci.fr

[www.montpellier.cci.fr](http://www.montpellier.cci.fr)

communication CCI 01/2011 création graphique Albane Romagnoli



International  
Languedoc-Roussillon

[montpellier.cci.fr](http://montpellier.cci.fr)



[montpellier.CCi.fr](http://montpellier.CCi.fr)

La Mission Développement International, au cœur de votre démarche à l'international, organise des sessions de formation courtes et opérationnelles.

## > à qui s'adressent ces formations ?

La mission Développement International conçoit et réalise, en collaboration avec l'Institut Consulaire de Formation (ICF), un **programme annuel de formation continue** destiné aux entreprises locales opérant à l'international.

Les formations tiennent compte des besoins formulés par les entreprises à l'occasion de questionnaires / audits.

## > quels sont les thèmes abordés ?

**Les formations ciblées** associent apports théoriques et mise en pratique opérationnelle.

### Quelques exemples :

- > Contrats internationaux d'agence commerciale et de concession de distribution
- > Documents d'accompagnement des marchandises à l'export
- > International Commercial Terms (Incoterms)
- > Contrat de vente internationale
- > Se faire payer à l'export (SBLC)
- > Les canaux de vente et de distribution à l'export

## > qui sont les intervenants ?

**Des professionnels** de l'entreprise ayant eu des expériences très opérationnelles.

**Des spécialistes** des thèmes traités, confrontés quotidiennement aux marchés internationaux.

**Des formateurs-consultants**, praticiens du commerce international, capables d'intégrer les attentes des participants.

## planning des formations 2011

### jeudi 13 janvier

#### Les nouveaux INCOTERMS 2010

Maîtriser concrètement et judicieusement les incoterms dans les relations commerciales.

### lundi 28 mars

#### Echanges intracommunautaires : Règles de facturation / TVA intracommunautaire / Déclaration d'échanges de biens (DEB) / Déclaration d'Echanges de Services (DES)

Satisfaire aux obligations déclaratives et fiscales induites par les échanges intracommunautaires de biens et de services.

### lundi 30 mai

#### Logistique et transport, chemins critiques de l'import/export

Comprendre les enjeux, les risques et les coûts d'une chaîne logistique internationale et faire de la dimension logistique un outil de compétitivité et de service.

### lundi 10 octobre

#### Négocier et formaliser son contrat export

Acquérir les reflexes indispensables en matière contractuelle et connaître les règles juridiques fondamentales afin de sécuriser les contrats internationaux.

### lundi 21 novembre

#### Documentation à l'exportation

Assurer la bonne réalisation de l'exportation par le biais des outils documentaires (documents d'accompagnement logistiques, documents déclaratifs et fiscaux...).

## quelles sont les modalités ?

**Ces formations, d'une journée, sont animées en petits groupes**, garantissant aux participants une pédagogie adaptée, interactive et participative.

Elles se déroulent au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Montpellier - Zone Aéroportuaire.

**Le tarif de chacune de ces formations s'élève par participant à 224 euros nets**, notre établissement n'étant pas assujéti à la TVA. Les possibilités de prise en charge financière sont à examiner au cas par cas avec les OPCA concernés.